



Les Jeux Olympiques d'hiver

par Juan Antonio Samaranch

Quand en 1921, la Session du CIO autorisa la France, pays hôte des Jeux de la VIII^e Olympiade de Paris en 1924, à organiser une semaine olympique de sports d'hiver à Chamonix, personne ne se doutait que les Jeux Olympiques d'hiver deviendraient tôt ou tard une réalité. Cependant, le CIO avait inclus dans le programme olympique des Jeux des IV^e et V^e Olympiades de Londres en 1908 et de Stockholm en 1912 une épreuve de patinage artistique; et dans celui des Jeux de la VII^e Olympiade d'Anvers en 1920 un tournoi de hockey sur glace. Ce n'est qu'en 1925, que la Session du CIO décida de créer les Jeux Olympiques d'hiver avec les sports de neige et de glace, et de reconnaître rétrospectivement la semaine olympique de Chamonix comme les premiers Jeux Olympiques d'hiver.

Après les Jeux de la XVIII^e Olympiade de Tokyo en 1964 et les XI^es Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo en, 1972, le Japon a mérité à nouveau l'honneur et le privilège d'organiser les XVIII^es Jeux Olympiques d'hiver à Nagano, du 7 au 22 février 1998. Le Japon est un pays où l'Olympisme est ancré depuis 1912 et son développement a été couronné de succès, au fil des décennies, grâce au dynamisme du Comité National Olympique et la contribution des membres du CIO.

Le Japon est un pays de tradition séculaire dont les sports comme le sumo et le judo côtoient tous les sports des temps modernes. C'est donc dans un pays acquis au sport et à l'Olympisme, et plus précisément à Nagano, que l'élite mondiale des sports d'hiver se rassemble pour célébrer les XVIII^es Jeux Olympiques d'hiver.

Le comité d'organisation, le NAOC, a déployé d'énormes efforts pour assurer le succès des Jeux et accueillir la famille olympique avec l'hospitalité légendaire du Japon. L'investissement consenti par l'Etat, la préfecture et la ville seront indéniablement rentables à long terme.

Nagano a également misé sur la protection de l'environnement, sur l'enthousiasme de sa population, sur la promotion de la paix et de l'esprit olympique, de la solidarité et de la fraternité entre les peuples.

Une fois de plus, l'assemblée générale des Nations Unies a invité les Etats membres à observer la Trêve Olympique du 7 au 22 février 1998 pendant le déroulement des XVIII^es Jeux Olympiques d'hiver à Nagano, individuellement et collectivement, et à chercher conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies à régler tous les différends internationaux par des moyens pacifiques.

Le souhait du Mouvement olympique est de voir la paix régner en permanence afin que tous les enfants du monde puissent vivre dans une société où la pauvreté et la souffrance seront maîtrisées pour le bonheur de tous.

Nous sommes convaincus que les XVIII^es Jeux Olympiques d'hiver à Nagano, ayant pour devise "Les Jeux du coeur, Ensemble passionnément", traduiront par des résultats positifs le but de l'Olympisme, et serviront comme jalon à cette conquête de la paix à laquelle aspirent toutes les générations.

Que les Jeux commencent !